



Réf : **3_la région_19_7_x36**

Titre : Important Plan d'action pour le développement agricole dans la région de Guelmim-Smara

21 juin 2006, 12:00:00

Un plan d'action nécessitant quelque 245 millions de dirhams et visant la promotion du développement du secteur agricole dans la région de Guelmim-Smara sur la période 2006-2008, a été élaboré par une équipe pluridisciplinaire en coordination avec les directions provinciales de l'agriculture de la région.

Ce plan couvre un ensemble de composantes, dont l'aménagement hydro agricole, le développement de la production végétale, le développement de l'élevage et des parcours, le renforcement de la formation et de l'encadrement des agriculteurs et des éleveurs, en plus des projets de mise en valeur agricole des terres bour.

Le projet, qui tient compte des requêtes des élus et des représentants des Chambres d'agriculture, prévoit des aménagements hydro agricoles dont la réalisation nécessitera 82.975.000 DH, et qui porteront sur les zones disposant de ressources (en eau) d'irrigation pérenne, saisonnière et des eaux des crues, à travers la réhabilitation des quelque 34 périmètres traditionnels existants et l'amélioration et l'extension des réseaux d'irrigation saisonnière par épandage des eaux de crues (12 périmètres).

Le volet relatif au développement des productions végétales (18.546.660 DH) concerne le développement de la filière du palmier dattier au niveau des provinces de Guelmim et de Tata.

Il prévoit l'extension (et/ou la reconstitution) des palmeraies, à travers notamment l'approvisionnement des agriculteurs en vitro plants de palmier, la réhabilitation du patrimoine phoénicole existant par le truchement de chantiers favorisant le nettoyage de touffes de palmier, outre la valorisation de la production via l'implantation d'unités de conditionnement des dattes.

De même qu'il porte également sur le développement de la culture de l'olivier dans la province de Guelmim, à travers l'encouragement à l'extension des plantations oléicoles moyennant la distribution de plants d'oliviers.

Quant à l'intervention en matière de développement de l'élevage (92 millions de DH), elle porte sur la poursuite du programme d'amélioration des parcours par plantation de cactus sur une superficie globale de 7.900 ha, dont 3.000 ha à Guelmim, 2.100 ha à Tata, 1.000 ha à Assa-Zag et 1.800 ha dans la province de Tan-Tan.

L'amélioration de l'hydraulique pastorale est également prévue et ce, à travers la création, l'aménagement et l'équipement de 143 points d'eau (puits et citernes enterrées), dont 28 unités à Guelmim, 25 à Assa- Zag, 30 à Smara, 26 à Tata et 34 à Tan-Tan, sans oublier le renforcement de l'encadrement sanitaire du cheptel, notamment la vaccination contre les maladies contagieuses et la lutte contre les maladies à incidents économiques.

Il est également question du développement de l'élevage camelin, de la diversification des productions animales, dont l'acquisition de ruches peuplées et la constitution de groupements ovin et caprin, en plus de l'encadrement technique et sanitaire du cheptel.

Quant aux projets relatifs aux actions de formation, de sensibilisation et de soutien aux agriculteurs et aux éleveurs, ils sont axés sur la formation par apprentissage au profit de quelque 1.350 jeunes ruraux dans divers métiers agricoles, l'organisation de journées de sensibilisation, la valorisation des produits de terroir, à travers la participation aux foires, et la réalisation d'essais de démonstration sur la conduite de l'élevage caprin et sur les cultures à haute valeur ajoutée.

S'agissant du développement socio-économique ciblant la femme rurale de la région, le plan proposé prévoit la création d'activités génératrices de revenus dans les domaines de l'élevage caprin, avicole et apicole.

Ces projets s'élèvent à quelque 17.697.750 DH, dont 740.000 DH pour la vulgarisation agricole, 11.997.000 DH pour les actions de soutien à la femme rurale et aux activités génératrices de revenus, en plus de 4.960.750 DH alloués à la formation professionnelle par apprentissage.

La région connaît, par ailleurs, la réalisation de projets intégrés en matière de mise en valeur, dont celui en bour de Oued Ifrane (Anti-Atlas, province de Guelmim) et le projet de développement rural intégré de Tagmout (province de Tata).



L'intervention du ministère de tutelle, dans le cadre de ces projets retenus pour la période 2006-2008, procèdera à l'achèvement du premier projet (lancé à Guelmim en 2000) et la poursuite de la mise en œuvre du second projet (lancé à Tata en 2004). Portant sur une superficie de quelque 184.000 ha, ce dernier projet s'articule autour d'actions visant le renforcement des capacités d'exécution au niveau local, la réalisation des infrastructures rurales, le soutien à l'agriculture pluviale et aux initiatives locales, en plus de l'amélioration des systèmes de production.

A signaler que la région de Guelmim-Smara, située dans une zone confrontée à des conditions climatiques assez rudes, reçoit des précipitations ne dépassant pas les 80 mm/an, mais dispose d'une superficie agricole utile (SAU) de plus de 200.000 ha, de parcours de pâturage de plus de 6 millions ha et d'une nappe relativement importante, facilement rechargeable.

SOURCE : WEB